

FONDS OCTROYÉS SELON LE VOLET DU PROGRAMME EN 1998-1999

VOLET	FONDS D'AIDE AUTORISÉS	FONDS D'AIDE DÉPENSÉS
Stratégies de développement des marchés (SDM)	18 964 078 \$	7 386 316 \$
Activités des associations commerciales	2 188 713 \$	1 758 567 \$
Entreprises novices à l'exportation	1 230 945 \$	798 535 \$
Soumissions pour des projets d'immobilisations	733 495 \$	430 360 \$

ENTREPRISES AYANT
PARTICIPÉ AU PDME**M. Blake Cowan**

Vice-président, Ventes et marketing
Ingenuity Works Inc.
Burnaby (Colombie-Britannique)

« Le PDME a permis à Ingenuity Works Inc. de mettre sur le marché ses plus récents produits logiciels éducatifs... aux États-Unis. La National Education and Computing Conference qui a eu lieu à Atlantic City a été un tremplin pour nous... À cette occasion, nous avons réalisé des ventes d'un montant de 10 000 \$ juste parce que nous étions sur place... Et désormais, grâce à ces initiatives et au travail de nos représentants américains, plus de 60 % de nos ventes proviendront des États-Unis. »

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT
DES MARCHÉS (SDM)

Le total des fonds autorisés au titre du volet SDM dans le cadre du PDME en 1998-1999 s'élève à 18,96 millions de dollars. Pour cette même période, les fonds dépensés totalisent 7,39 millions de dollars, soit 71 % de l'aide totale dont les entreprises et associations ont bénéficié dans le cadre du PDME, de l'ordre de 10,37 millions de dollars.

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS
COMMERCIALES

Ce volet du PDME fournit une aide financière non remboursable aux associations commerciales ou industrielles nationales sans but lucratif qui exercent des activités visant la promotion de l'ensemble des produits et services fournis par les membres de l'association, la production de données sur les marchés ou encore l'amélioration de l'accès aux marchés au profit de leurs entreprises membres. En 1998-1999, le total des fonds autorisés dans le cadre de ce volet et destinés à 29 associations commerciales, a été de 2,19 millions de dollars, tandis que les fonds dépensés s'élevaient à 1,76 million de dollars.

ENTREPRISES NOVICES
À L'EXPORTATION

Mis en oeuvre en 1993-1994 avec le volet des SDM, ce volet du Programme met l'accent sur les besoins particuliers des petites entreprises qui ont très peu

d'expérience en matière d'exportation, voire aucune expérience. Ainsi, une petite entreprise pourra recevoir jusqu'à 7 500 dollars pour effectuer une inspection sur place ou pour participer à une foire commerciale afin d'explorer un marché donné. En 1998-1999, le total des fonds autorisés dans le cadre de ce volet a été de 1,23 million de dollars, et les fonds dépensés ont atteint 799 000 dollars, ce qui représente 7,7 % du budget de 10,37 millions de dollars du PDME.

SOUMISSIONS POUR DES
PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Le PDME appuie les entreprises canadiennes en assumant une part des coûts relatifs à la préparation de soumissions pour de grands projets d'immobilisations à l'étranger. En 1998-1999, le total des fonds autorisés dans le cadre de ce volet a été de 733 000 \$ et les fonds dépensés se sont chiffrés à 430 000 \$.

En 1995, les critères d'admissibilité fondés sur la taille des entreprises ont été resserrés et axés sur les petites entreprises ayant un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars ou moins. On note que les risques et les coûts élevés des soumissions pour des projets d'immobilisations à l'étranger, conjugués à la nature très concurrentielle de ces démarches, en font une activité qui intéresse moins les petites entreprises.